



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^{ème} séance du mardi 6 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

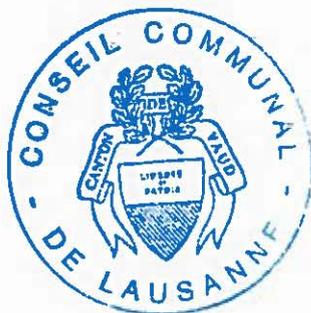
- vu le préavis N° 2018/27 de la Municipalité, du 5 juillet 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. l'octroi d'un crédit de CHF 1'500'000.- en vue d'une étude destinée à l'élaboration d'un nouveau bâtiment de 12 classes et ses annexes sur le site de Béthusy ;
2. de balancer le montant des dépenses du compte d'attente 5800.581.504 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 « Imputations internes » du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, les intérêts relatifs aux dépenses résultant des crédits mentionnés sous chiffre 1.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi six novembre deux mil dix-huit.

Le président :



Le secrétaire :